


FONCTIONNEMENT ÉTÉ 2026 :
07/07/2026

ACCÈS LES LINDARETS (VILLAGE DES CHÈVRES)

Comme l'an dernier, le village des chèvres est entièrement piéton durant l'été 2026 soit du 1^{er} juillet au 31 août entre 10h00 et 17h00 pour les voitures et motos.

Durant ses horaires des barrières fermeront les deux entrées du village.


 Il est préférable de se stationner sur le parking d'Ardent qui est gratuit.

Pour les marcheurs, le village des Lindarets est facilement accessible depuis le parking d'Ardent par une randonnée d'une trentaine de minutes.

 L'accès est possible par la télécabine d'Ardent qui est ouverte tous les jours de 09h00 à 18h00 jusqu'au 31 août.


Tarifs de la télécabine :

- Gratuit pour les détenteurs du Multi Pass et les moins de 5 ans
- 1 personne : 3,20 euros par voyage (monté ou descente) / 6,30 euros aller/retour
- 2 personnes : 12,50 euros aller/retour
- 3 personnes : 15,60 euros aller/retour
- 4 personnes : 18,80 euros aller/retour
- Personne supplémentaire au-delà de 4 personnes : aller simple : 2,20€ / aller-retour : 4,20€

 Un petit train est mis à disposition durant la saison estivale gratuitement depuis l'arrivée de la télécabine jusqu'au restaurant La Ferme sur les mêmes horaires que la télécabine.

Depuis Avoriaz il est possible d'accéder aux Lindarets par le télésiège « les Lindarets » qui est ouvert pour les piétons de 09h30 à 17h30 ou par la route du col de la Joux Verte jusqu'au plateau de la Lécherette.

 Un parking PMR est disponible en aval du village des Lindarets.

 Pour les vélos il est possible de traverser le village des Lindarets 24/24 – 7//7 pour aller jusqu'au col de la Joux verte. Attention la route hors agglomération du hameau du village des Lindarets est ouverte dans les deux sens de circulation.

CASCADE D'ARDENT

L'aménagement de l'aire de pique-nique et le parking sont terminés.

Il est maintenant possible de faire une boucle de promenade sans longer la départementale pour rejoindre la cascade.

LE LAC

La baignade du lac est ouverte du 2 juillet au 30 août de 11h à 18h.

Présence de sauveteurs 7/7 jours dans la baignade. Le reste du lac lui est à vos risques et périls.

Les chiens au lac doivent être tenus en laisse.

Les barbecues et feux de camps sont strictement interdits autour du lac.

Parking et stationnement gratuits.

Les camping-cars et véhicules aménagés ne sont pas autorisés sur les différents parkings.

Pour rappel le sentier piéton en bordure du lac est interdit aux vélos et aux chevaux qui doivent utiliser la piste forestière au-dessus du sentier piéton coté falaise.

NAVETTES : LIGNE M ET MBIS

Les deux navettes ont été modernisées pour plus de confort de nos usagers.

Ligne M : Desserte du téléphérique de Nyon à la télécabine d'Ardent

Ligne Mbis : Desserte de Morzine école à la télécabine d'Ardent en passant par les hameaux du village de Montriond

Les horaires des navettes ont été adaptés à ceux de la télécabine d'Ardent.

[Retrouvez ici le plan et les horaires](#)

Vous pouvez suivre la navette en temps réel en utilisant l'application PYSAE sur le réseau : « SKIBUS Morzine-Avoriaz-Montriond ».

Merci de privilégier au maximum les navettes afin de vous déplacer agréablement sur la commune de Montriond pour avoir accès aux différents sites touristiques : Télécabine d'Ardent, cascade d'Ardent et le Lac de Montriond.

Pour plus de facilités des résidents de Montriond, les navettes estivales desservent le centre de Morzine.

CAMPING-CARS

Leur stationnement est réglementé sur la commune. Un emplacement leur est réservé sur les deux niveaux du parking d'Ardent où un point d'accueil leur est dédié.

DIVERS

Des travaux sont en cours au niveau du départ de la télécabine d'Ardent et en contrebas du village des Lindarets.

Il s'agit de la construction de la future usine d'hydroélectricité. Cette dernière aura pour but de produire une énergie propre sur la commune.

La Municipalité vous présente ses excuses pour la gêne occasionnée et vous remercie de votre compréhension.